Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Luigné - Tome II

Luigné, chât., f., m^{in} et étang, c^{ne} de *Coudray,* à 2 kil. N.-E. du bourg. — La terre de la *Rouënerie* ou de *Luigné,* 1253 (Cart. du Geneteil). — *Le domaine de Luigné,* 1453 (Arch. nat., P. 337/2). — *Luigné-Foucaut,* XVII^{e} s. — *La Luigné,* manoir et chapelle (Cassini). — Fief et domaine vassal de Château-Gontier. Le domaine comprend en 1705 : la Guioulière, le Buron, la Motte, les Hautes-Places en Coudray ; les Brunetières en Bierné, les Mortraises en Châtelain. La chapelle est mentionnée pour la première fois en 1669.

Seigneurs : Jeanne Hienri, 1253. — La veuve d'André Fléant, 1402, femme de Philippe Messu, 1414. — Thomine Fléant, veuve de Jean Messu, 1453. — Robert Messu, écuyer, 1457. — Jean de la Genouillerie, † avant 1472. — Louis de la Genoullière, 1491. — François de Rosny, seigneur de la Genouillère, 1532. — Pierre Charlot, acquéreur, 1532, 1540. — Gabriel Charlot, receveur des tailles à Château-Gontier, mari de Guillemine Marest, † 1584. — La veuve d'Étienne Charlot, 1589. — Gabriel Le Gaigneux, mari de Renée Charlot, 1606, donne à rente, 1620, à René Charlot, écuyer. — René d'Andigné opère le retrait en partie sur Jacques Sainton, 1624. — René Trochon, 1645, élu à Château-Gontier, mari, 1648, de Renée Besnier, morte veuve en 1655. — François Déan, mari d'Élisabeth Trochon, 1663, 1669, seigneur en partie. — François D., trésorier des gardes du corps du roi, mari de Catherine de Marisy, 1698, † veuf en 1704. — François D., écuyer, fils aîné des précédents, époux de Marie Poisson, 1718. — René- Émeric D., fils puîné du précédent, capitaine au régiment de Champagne, mari, 1757, de Louise-Olympe Rallier, qui, veuve, fut fusillée au Champ-des-Martyrs, à Angers, le 15 janvier 1794. — René-Toussaint D., chevalier, officier au régiment de Royal-infanterie, mari, 27 octobre 1781, de Perrine-Marie-Anne-Charlotte de Quatrebarbes, assiste à l'assemblée de la noblesse d'Anjou, émigre et est nommé chevalier de Saint-Louis. — Le domaine est resté depuis lors dans la famille.

Arch. nat., P. 337/2, 338, 358/2. — Arch. de la M., B. 2.359, 2.417, 2.422, 2.474, 2.611, 2.654 ; E. 69, f° 2.625. — Reg. par. de Château-Gontier, de Coudray, de Saint-Michel-de-Feins. — *Bull. hist. de la M.,* t. XIII, p. 269.